Contribution du dialogue sciences-société au développement d’une recherche à même de répondre aux enjeux climatiques post COP 21



TRAVAUX PUBLIÉE LE 18/04/2016

Saisine liée : SCIENCES ET SOCIÉTÉ : RÉPONDRE ENSEMBLE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Une des raisons du succès de la COP 21 est que les solutions à mettre en œuvre pour aller vers une société sobre en carbone sont désormais à portée de main. Entre Paris et Copenhague, des progrès substantiels ont été réalisés grâce à un effort de recherche et d’innovation dans les technologies et dans les usages.

La mise en œuvre de trajectoires d’émissions de gaz à effet de serre compatibles avec l’objectif 2°C requiert une amplificationde cette dynamique. Grâce à une meilleure efficacité, à une diminution des coûts des technologies existantes et à des solutions innovantes, il devrait être possible aux différents pays d’envisager des contributions plus ambitieuses. Sciences du climat, impacts, adaptation, mise en œuvre, gouvernance, aspects sociétaux et sociaux… cet effort est largement interdisciplinaire. Il concerne quasiment toutes les disciplines : mathématiques, physique, chimie, biologie, agronomie, histoire, géographie, économie, droit, philosophie, écologie, sciences de la terre, de la santé, sciences humaines et sociales… ainsi que les développements technologiques. Entre recherche fondamentale souvent disciplinaire et innovation, les travaux à caractère multidisciplinaire, au carrefour des rapports entre
sciences et société, entre sciences et décision politique, devraient continuer à se développer.

En règle générale, les scientifiques ne souhaitent pas rester dans leur tour d’ivoire mais au contraire développer un dialogue sciences-société structuré. Dans cette dynamique de fertilisation mutuelle, la société civile organisée est un vecteur important de la diffusion de l’information scientifique mais aussi un catalyseur des attentes des citoyens. Le développement de la recherche est aujourd’hui perçu comme un enjeu majeur des réponses collectives aux questions climatiques. La science climatique suscite un large intérêt qui offre l’opportunité d’un dialogue renforcé science-société associant chercheurs, décideurs politiques, acteurs de la société civile organisée, dans toutes ses dimensions, et citoyens. Ce dialogue consiste non seulement à envisager toutes les

formes possibles de diffusion de la culture scientifique, et à permettre l'examen croisé par les différents acteurs de ses données et conclusions, mais aussi à accepter des formes de coconstruction des orientations de la recherche, sans distinction discriminante entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

En 2013, le CESE adoptait un avis sur « L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique » qui dresse de nombreux constats et émet de nombreuses recommandations visant à permettre une citoyenneté scientifique. Il s'agit d'un préalable nécessaire à la construction d'une recherche à même de résister à tous les dogmes, celui de la construction d'une véritable responsabilité des scientifiques à l'égard de la société, en particulier dans la dimension environnementale de leurs travaux. La COP 21 a fait la démonstration qu'en raison de l'universalité revendiquée et de la globalisation contemporaine de la science, cette responsabilité des chercheurs impliqués est en pleine construction.

La section de l'environnement rendra un avis qui ne sera pas centré sur le contenu des projets de recherche et d'innovation - examiné dans d'autres instances - mais sur l'organisation de cet effort largement interdisciplinaire, ses interactions avec les acteurs du dialogue social et civil, les décideurs politiques, les acteurs économiques et sociaux… À l'aune de différentes expériences, notamment l'expérience de la COP 21 et des initiatives menées à cette occasion (conférence scientifique internationale de juillet 2015, train du climat, pavillon recherche…), il convient d'inventer les modes et les lieux d'interactions et de dialogue entre sciences et société ; de stimuler la participation citoyenne et celle de la société civile au sens large, en vue d'une véritable prise en compte des enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'adaptation.

© - copyright CESE - Novembre 2026